

Situation trimestrielle de SICAV BDET
arrêtée au 31 décembre 2003.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par l'assemblée générale ordinaire du 28 Mai 2001, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la SICAV-BDET pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2003.
- 2- Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.
- 3- Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2003. font apparaître un total du bilan de D : 1.004.372, un actif net de D : 991.421 et un bénéfice de la période de D : 1.728.
Ces états, ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPVCM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la SICAV-BDET arrêtés au 31 décembre 2003., tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et les changements intervenus dans cette situation pour la période close à cette date.

Mustapha Medhioub

BILAN ARRETE AU 31 décembre 2003.

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2003	31/12/2002
Portefeuille-titres	4	632 791	602 170
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		337 983	382 246
Obligations et valeurs assimilées		258 644	219 924
Autres valeurs		-	-
Titres OPCVM		36 164	-
Placements monétaires et disponibilités		359 253	392 785
Placements monétaires		-	388 741
Disponibilités		359 253	4 044
Créances d'exploitation		11 980	-
Autres actifs		348	74
TOTAL ACTIF		1 004 372	995 029
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	8 169	7 086
Autres créditeurs divers	8	4 782	7 645
TOTAL PASSIF		12 951	14 731
ACTIF NET			
Capital	11	950 294	938 712
Sommes distribuables		11	-
Sommes distribuables de l'exercice		41 116	41 586
ACTIF NET		991 421	980 298
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 004 372	995 029

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 01/10 au 31/12/2003	du 01/01 au 31/12/2003	du 01/10 au 31/12/2002	du 01/01 au 31/12/2002
Revenus du portefeuille-titres	5	4 072	41 836	3 655	36 253
Dividendes		-	24 519	-	22 977
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 072	17 317	3 655	13 276
Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
Revenus des placements monétaires	6	1 943	11 331	4 194	16 734
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 015	53 167	7 849	52 987
Charges de gestion des placements	9	(2 815)	(10 965)	(2 744)	(10 294)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 200	42 202	5 105	42 693
Autres produits		-	-	-	-
Autres charges	10	-	(895)	(1 267)	(5 457)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 200	41 307	3 838	37 236
Régularisation du résultat d'exploitation		(37)	(191)	(16)	4 350
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		3 163	41 116	3 822	41 586
Régl. du résultat d'exploitation (annulation)		37	191	16	(4 350)
Variation des + ou - V pot. sur titres		20 900	53 462	(35 978)	(107 746)
+ ou - V réalisées sur cession des titres		(22 333)	(29 563)	(124)	(2 934)
Frais de négociation		(39)	(66)	(1)	(58)
RESULTAT DE LA PERIODE		1 728	65 140	(32 265)	(73 502)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET				
(Montants exprimés en dinars tunisiens)				
	<i>du 01/10</i>	<i>du 01/01</i>	<i>du 01/10</i>	<i>Année 2002</i>
	<i>au 31/12/2003</i>	<i>au 31/12/2003</i>	<i>au 31/12/2002</i>	
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 728	65 140	(32 265)	(73 502)
Résultat d'exploitation	3 200	41 307	3 838	37 236
Variation des + ou - V pot. sur titres	20 900	53 462	(35 978)	(107 746)
+ ou - V réalisées sur cession de	(22 333)	(29 563)	(124)	(2 934)
Frais de négociation de titres	(39)	(66)	(1)	(58)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(41 392)	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(433)	(12 625)	(67)	239 083
Souscriptions				
- Capital	81 435	1 147 857	137 259	444 044
Régul. des sommes non distribuables	1 529	26 670	(11 035)	(20 048)
Régul. des sommes distribuables	3 518	62 441	5 503	12 312
Rachats				
- Capital	(81 435)	(1 151 326)	(137 259)	(205 438)
Régul. des sommes non distribuables	(1 925)	(35 451)	10 984	16 175
Régul. des sommes distribuables	(3 555)	(62 816)	(5 519)	(7 962)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 295	11 123	(32 332)	165 581
ACTIF NET				
En début de période	990 126	980 298	1 012 630	814 717
En fin de période	991 421	991 421	980 298	980 298
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	22 659	22 743	22 743	17 441
En fin de période	22 659	22 659	22 743	22 743
VALEUR LIQUIDATIVE	43,754	43,754	43,103	43,103
Taux de Rendement	0 13%	5 75%	(3 10%)	(7 73%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 décembre 2003.

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV BDET est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 Août 1994 à l'initiative de la Banque de Développement Economique de Tunisie « BDET » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 30 juin 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV BDET bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2003., sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2003. ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement et qui concerne la fraction des obligations échéant à moins d'un an, constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/03	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		526 792	337 983	34,09%
Actions, valeurs assimilées & droit rattachés admis à la cote		526 792	337 983	34,09%
<u>Actions</u>				
BNA	1 150	24 317	11 422	1,15%
BTEI	900	17 983	17 262	1,74%
SOTETEL	1 015	52 089	42 230	4,26%
SOTUVER	910	8 544	7 342	0,74%
STB	8 260	131 311	54 590	5,51%
UBCI	650	31 508	16 497	1,66%
SPDIT	252	2 556	5 671	0,57%
BIAT	300	7 500	5 451	0,55%
SFBT	1 842	115 014	88 480	8,92%
SIAME	36	807	776	0,08%
SOTUMAG	200	4 013	2 102	0,21%
TUNISAIR	900	12 227	5 993	0,60%
GENERAL LEASING	267	7 140	2 342	0,24%
ELECTROSTAR	350	4 184	1 486	0,15%
SOTRAPIL	2 750	47 458	36 575	3,69%
BT	145	8 390	7 613	0,77%
STEQ	3 210	34 393	18 297	1,85%
BH	300	2 448	2 490	0,25%
STIP	526	6 957	2 920	0,29%
AMS	540	2 990	1 820	0,18%
SOMOCER	342	4 938	6 601	0,67%
<u>Droits</u>				
SOTETEL DA	1	10	8	0,00%
SOMOCER DA	6	13	16	0,00%
Titres OPCVM		37 151	36 164	3,65%
SICAV L'EPARGNANT	350	37 151	36 164	3,65%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées		250 000	258 644	26,09%
Obligations de sociétés		250 000	258 644	26,09%
SAMARA 98	500	20 000	20 550	2,07%
SPRIC 98	1 000	40 000	41 708	4,21%
EL MOURADI/2002	900	90 000	91 829	9,26%
CENTRALE LAITIERE DE BEJA "VAGA"	1 000	100 000	104 557	10,55%
TOTAL		813 943	632 791	63,83%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 4.072 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2003, contre D : 3.655 , pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	4ème Trimestre 2003	4ème Trimestre 2002
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	4 072	3 655
- primes de remboursement		
TOTAL	4 072	3 655

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2003 à D : 1.943 , contre D : 4.194

	4ème Trimestre 2003	4ème Trimestre 2002
Intérêts des placements employés en bons de trésor	1 943	4 121
Autres	-	73
TOTAL	1 943	4 194

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le compte "Opérateurs créditeurs" accuse au 31 décembre 2003 un solde de D: 8.169, contre D: 7.086 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	<u>31 décembre</u>	
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Gestionnaire	5 090	5 004
Dépositaire	3 079	2 082

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2003 à D: 4.782, contre D: 7.645 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31 décembre</u>	
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	4 782	7 550
Autres	-	95
Total	<u>4 782</u>	<u>7 645</u>

Note 9 : Charges de gestion des placements

Le compte "Charges de gestion des placements" s'élève pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2003 à D: 2.815 contre D: 2.744 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>4ème Trimestre</u>	
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Rémunération du gestionnaire	2 555	2 489
Rémunération du dépositaire	260	255
Total	<u>2 815</u>	<u>2 744</u>

Note 10 : Autres charges

Ce poste accuse un solde nul pour la période allant du 01/10 au 31/12/2003 contre D: 1.267 pour la même période de l'exercice précédent.

	<u>4ème Trimestre</u>	
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Redevance CMF	-	249
Honoraires du commissaire aux comptes	-	1 012
Autres charges	-	6
Total	<u>0</u>	<u>1 267</u>

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2003, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2002</u>	
Montant	938 712
Nombre de titres	22 743
Nombre d'actionnaires	26
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	1 147 856
Nombre de titres émis	27 810
Nombre d'actionnaires nouveaux	6
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(1 151 326)
Nombre de titres rachetés	(27 894)
Nombre d'actionnaires sortants	(12)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des + ou - values potentielles sur titres	53 462
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(29 563)
Frais de négociation	(66)
Régularisation des sommes non distribuables	(8 781)
<u>Capital au 31-12-2003</u>	
Montant	950 294
Nombre de titres	22 659
Nombre d'actionnaires	20